



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES PERSONNES DÉLÉGUÉES
DU SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA RÉGION DE VAUDREUIL,**
tenue le 27 novembre 2018 à 16 h, au bureau syndical.

PRÉSENCES :

Allard Dillon	Gagnon Annie	Leroux Dominique
Bergeron Sophie	Gariépy Isabelle	Léveillé Amélie
Bilodeau Cynthia	Lagacé Lise	Malouin Claudine
Bourgoin Annie	Lapointe Amélie	Ménard Julie
Bouthillier Myriam	Lapointe Katia	Nolin Marie-Claude
Brabant Chantal	Lauzon Chantale	Rinfret Lemire Estelle
Corriveau Marie-Ève	Lavoie Mathieu	Rinfré Vincent
D'Amour Chantal	Lavoie Nadine	Tremblay Damien
Fuller Brigitte	Leduc Marie-Claude	Turcotte Roxanne
Gabriele Karine	Lefebvre Véronique	

ORDRE DU JOUR :

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	1
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 OCTOBRE 2018 ET SUIVIS.....	1
3. SOINS EN ASSURANCE DENTAIRE	2
4. NÉGOCIATIONS LOCALES	2
5. RETOUR SUR LA 1 ^{RE} PHASE DE CONSULTATION.....	2
6. CONSULTATION – SURPLUS BUDGÉTAIRE.....	2
7. PERSPECTIVES DE TRAVAIL EN ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES.....	3
8. CONSULTATION – BUDGET DE CLASSE.....	4
9. TOURNÉE DES FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	4
10. SOUPER DE NOËL	4
11. QUESTIONS DIVERSES.....	4
12. VARIA.....	4

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Marie-Claude Leduc,
Appuyé par Annie Gagnon :

A1819-CD-DEC-11 Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour en plaçant le point Soins en assurance dentaire au point 3.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 OCTOBRE 2018 ET SUIVIS

Proposé par Brigitte Fuller,
Appuyé par Lise Lagacé :

A1819-CD-DEC-12 Il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 16 octobre 2018 tel que présenté.

3. SOINS EN ASSURANCE DENTAIRE

Olivier Demers, conseiller au service de sécurité sociale à la CSQ, présente aux personnes déléguées le régime d'assurance collective CSQ en soins dentaires. L'admissibilité, la mise en vigueur du régime, la couverture de l'assurance soins dentaires (préventifs, de base, restauration majeure, remboursement maximal par personne assurée, exclusion et restriction) sont expliquées.

Une personne déléguée soulève la question de protection pour l'orthodontie : Le régime offert par SSQ exclus ce type de protection comme dans la plupart des autres régimes.

Monsieur Demers profite du temps disponible pour présenter les modifications au régime d'assurance collective CSQ applicables au 1^{er} janvier 2019.

Des modifications contractuelles sur le changement de régime sans preuve de bonne santé et sans évènement de vie sont expliquées ainsi que le dé plafonnement des maximums remboursables par traitement chez les professionnelles et professionnels paramédicaux.

La vice-présidente au secrétariat renchérit en spécifiant que les informations seront transmises, comme à chaque année, sous forme de tableau en version numérique par courriel, sur le site Web du syndicat et dans la publication de *L'Informel* en décembre.

4. NÉGOCIATIONS LOCALES

La présidente présente certains des chapitres parafés et ceux qui restent à négocier. La suite de la présentation aura lieu en décembre.

5. RETOUR SUR LA 1^{RE} PHASE DE CONSULTATION

La présidente informe l'assemblée des résultats de la première phase de consultation. Les membres sont en accord avec le Front commun. Les résultats ont été acheminés à la CSQ en ce qui concerne les alliances et à la FSE en ce qui concerne les priorités à négocier.

6. CONSULTATION – SURPLUS BUDGÉTAIRE

Les personnes déléguées réfléchissent à l'utilisation des surplus budgétaires. Ils votent des propositions qui seront amenées à l'assemblée générale.

Proposé par Annie Bourgoin,
Appuyé par Dillon Allard :

Il est proposé que la libération soit à 100 % pour la vice-présidence au secrétariat à compter de l'année scolaire 2019-2020 et de conserver les pourcentages tels quels.
Rejeté à majorité

Il est proposé que la libération soit à 100 % pour la vice-présidence au secrétariat, et ce, dès que ce sera voté en assemblée générale, et que les surplus 2018-2019 soient remis aux membres sous forme de congés de cotisation.

Proposé par Julie Ménard,
Appuyé par Roxanne Turcotte :

A1819-CD-DEC-13 **Il est adopté à majorité** que la libération soit à 100 % pour la vice-présidence au secrétariat, et ce, dès que ce sera voté en assemblée générale, et que les surplus 2018-2019 soient remis aux membres sous forme de congés de cotisation.

Proposé par Claudine Malouin,
Appuyé par Sophie Bergeron :

Il est proposé que la libération soit à 100 % pour la vice-présidence au secrétariat à compter de l'année scolaire 2019-2020, que les excédents de 57 111,74 \$ du Fonds de défense des membres et les surplus futurs soient utilisés en modifiant les % dédiés aux Fonds (5 %-5 %-5 %) et que le 85 % soit remis sous forme de congés de cotisation.

A1819-CD-DEC-14 **Il est adopté à l'unanimité** que la libération soit à 100 % pour la vice-présidence au secrétariat à compter de l'année scolaire 2019-2020, que les excédents de 57 111,74 \$ du *Fonds de défense des membres* et les surplus futurs soient utilisés en modifiant les % dédiés aux *Fonds* (5 %-5 %-5 %) et que le 85 % soit remis sous forme de congés de cotisation.

Il est proposé que le montant de 57 111,74 \$ soit attribuable au Fonds de grève, que dans la répartition future, en modifiant les % des Fonds dédiés à 5 %-5 %-5 %, le 85 % soit placé dans le Fonds de grève.

Proposé par Roxanne Turcotte,
Appuyé par Chantale Lauzon :

A1819-CD-DEC-15 **Il est adopté à majorité** que le montant de 57 111,74 \$ soit attribuable au *Fonds de grève*, que dans la répartition future, en modifiant les % des *Fonds dédiés* à 5 %-5 %-5 %, le 85 % soit placé dans le *Fonds de grève*.

7. PERSPECTIVES DE TRAVAIL EN ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES

La vice-présidente au secrétariat informe l'assemblée que la CSQ amorcera un processus d'appel d'offres pour notre régime d'assurance collective de personnes en vue d'une mise en vigueur au 1er janvier 2021 puisque la conjoncture est favorable.

L'assureur choisi pour l'ensemble des régimes doit avoir son siège social au Québec (référence à la clause 5-10.17 de l'Entente nationale 2015-2020).

Une consultation dans les milieux sera faite entre janvier et avril 2019 afin de connaître les modifications souhaitées par les membres. De plus amples détails suivront lors d'une prochaine assemblée des personnes déléguées.

8. CONSULTATION – BUDGET DE CLASSE

La vice-présidente au secrétariat informe l'assemblée d'un sondage à venir en lien avec les budgets de classe dans leur milieu. Ce sondage sera envoyé avant les vacances de Fêtes et les réponses sont attendues pour la fin janvier 2019.

9. TOURNÉE DES FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ

La vice-présidente à la trésorerie informe les personnes déléguées qu'elle pourra présenter le Référentiel EHDAA après sa rencontre en lien avec les Fonds de Solidarité FTQ. Elle demande aux personnes déléguées de lui envoyer le nombre d'exemplaires qu'elle devra apporter pour la présentation.

10. SOUPER DE NOËL

Les invitations sont remises aux personnes déléguées, aux substituts et aux membres des comités paritaires qui ont participé à au moins une assemblée des personnes déléguées ou à une rencontre de son comité depuis le début de l'année scolaire. Il est demandé de retourner le formulaire complété (choix de menu) avant le 6 décembre 2018.

11. QUESTIONS DIVERSES


Des personnes déléguées questionnent la procédure à suivre pour demander un plan d'intervention.

La présidente réfère l'assemblée à la clause 8-9.02 H) de l'Entente nationale 2015-2020.

12. VARIA

Aucun point varia.

Levée de l'assemblée à 19 h


Véronique Lefebvre
Présidente


Amélie Lapointe
Vice-présidente